Justification des modifications aux *Tarifs et conditions*

Le Transporteur présente aux tableaux suivants les modifications qu'il propose dans la présente demande concernant la programmation intrahoraire aux 15 minutes.

Tableau 1
Modifications proposées aux
Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec – version française

Article	Modification proposée	Justification
13.8	Ajout de « programmes intrahoraires » dans la phrase : Les programmes d'heure en heure <u>et les programmes intrahoraires (pouvant varier toutes les quinze minutes durant l'heure de service)</u> de livraison de puissance et d'énergie doivent être présentés par unités de 1 000 kW/heure. Ajout de « programmes intrahoraires » dans la phrase : Le Transporteur fournira<u>,</u> à l'exploitant du réseau du fournisseur, des programmes d'heure en heure <u>et des programmes intrahoraires</u> équivalents à ceux que fournit le receveur (sauf s'ils sont réduits pour des pertes) et doit livrer la puissance et l'énergie convenues dans ces programmes.	Clarifier les similarités et les différences de traitement entre les programmes d'heure en heure et les programmes variables à l'intérieur d'une heure.

Article	Modification proposée	Justification
14.6	Ajout de « programmes intrahoraires » et de « puissance » dans la phrase : Les programmes d'heure en heure <u>et les programmes intrahoraires (pouvant varier toutes les quinze minutes durant l'heure de service)</u> de livraison <u>de puissance et</u> d'énergie doivent être présentés par unités de 1 000 kW/heure. Ajout de « programmes intrahoraires » dans la phrase : Le Transporteur fournira<u>,</u> à l'exploitant du réseau du fournisseur, des programmes d'heure en heure <u>et des programmes intrahoraires</u> équivalents à ceux que fournit le receveur (sauf s'ils sont réduits pour des pertes) et doit livrer la puissance et l'énergie convenues dans ces programmes.	Clarifier les similarités et les différences de traitement entre les programmes d'heure en heure et les programmes variables à l'intérieur d'une heure.

Tableau 2
Modifications proposées aux
Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec – version anglaise

Article	Modification proposée	Justification
13.8	Ajout de « intra-hour schedules » dans la phrase : Hour-to-hour schedules <u>and intra-hour schedules (that may change every fifteen minutes during the service hour)</u> of any capacity and energy that is to be delivered shall be stated in increments of 1,000 kW per hour. Ajout de « intra-hour schedules » dans la phrase : The Transmission Provider shall provide the Delivering Party's system operator with hour-to-hour schedules <u>and intra-hour schedules</u> matching those provided by the Receiving Party (unless reduced for losses) and shall deliver the capacity and energy agreed upon in such schedules.	Clarifier les similarités et les différences de traitement entre les programmes d'heure en heure et les programmes variables à l'intérieur d'une heure.

Article	Modification proposée	Justification
14.6	Ajout de « intra-hour schedules » et de « capacity » dans la phrase : Hour-to-hour schedules <u>and intra-hour schedules (that may change every fifteen minutes during the service hour)</u> of <u>any capacity and</u> energy that is to be delivered shall be stated in increments of 1,000 kW per hour. Ajout de « intra-hour schedules » dans la phrase : The Transmission Provider shall provide the Delivering Party's system operator with hour-to-hour schedules <u>and intra-hour schedules</u> matching those provided by the Receiving Party (unless reduced for losses) and shall deliver the capacity and energy agreed upon in such schedules.	Clarifier les similarités et les différences de traitement entre les programmes d'heure en heure et les programmes variables à l'intérieur d'une heure.